



# ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES  
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

**B.P. 17 – 06501 MENTON Cedex**

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13

Bulletin interne de l'Association

n°3/2018 - Juin

## Agenda :

- Jusqu'au 20 juin : Enquête publique sur les concessions de la Plage des Sablettes à Menton

- 8 septembre : Forum des Associations (Jardins Biovès, Menton)



### **Enquête publique aux Sablettes : Le compte n'y est pas**

Les projets actuellement soumis à enquête publique, saucissonnent juridiquement la plage artificielle des Sablettes en trois morceaux : deux conventions d'utilisation du domaine public maritime pour la base nautique municipale et pour l'installation d'un « deck servant de promenade » et les concessions pour les établissements de bains. Dans sa contribution remise à la commissaire-enquêtrice et son communiqué de presse (voir notre site :

<http://aspona.org/Dossiers.htm> ), l'ASPONA explique pourquoi elle désapprouve un tel montage. **Une fois régularisé le « deck » privera le public de 2600 m<sup>2</sup> de plage pendant 30 ans.** Surtout, l'ASPONA conteste la conformité de l'ensemble des projets avec la réglementation applicable sur les plages artificielles. Alors qu'il faudrait laisser libre de toute occupation et équipement 50% du linéaire de la plage (à ne pas confondre avec la longueur du rivage) soit 320 ml, seuls 100 ml le seraient à l'avenir.

**Une révision à la baisse de l'emprise des projets est nécessaire** pour libérer les mètres linéaires manquants. *MJ*

### ***Large mobilisation pour la restauration du Plateau Saint-Michel***

*Le 1<sup>er</sup> mai, nous étions plus d'une quarantaine d'adhérents, de randonneurs, de riverains et de Vieux Mentonnais pour manifester notre attachement au Plateau Saint-Michel. Le triste constat de la mise en pièces du site nous attendait : grillage, gigantisme de la nouvelle route avec trottoir entaillant la colline et mettant en péril les arbres en porte-à-faux, destruction des grands arbres anciens tels que 3 cyprès de la voie centrale. Notre pétition avec 81 signatures recueillies en moins de 10 jours a été transmise le 9 mai au Maire de Menton, lui demandant de replanter 100 arbres méditerranéens adultes (cyprès, micocouliers, oliviers, chênes, eucalyptus, caroubiers, brachychitons, etc.). Aucune réponse reçue à ce jour. Quant au camping, en déversant des tonnes de grossiers graviers noirs sur le couvert végétal, le concessionnaire se trouve maintenant en infraction au regard du PLU qui prévoit de maintenir 70% de pleine terre. L'ASPONA a déposé un recours gracieux pour violation du code de l'urbanisme. Espérons qu'il ne faudra pas saisir la justice pour faire respecter la loi.*

*Nadine NIEL*

**Le 20 avril, l'ASPONA a participé à la Journée de l'environnement de Saint-Joseph à RCM.** Plus de 30 ateliers sur l'alimentation locale, la gestion des déchets, la propreté des plages, le respect de la biodiversité étaient proposés. Avec une cinquantaine d'élèves, nous avons pu échanger sur les mobilités douces, la préservation du littoral, les espaces naturels à protéger et nos activités, (<http://aspona.org/pdf/A%20quoi%20sert.pdf>) . Une expérience enrichissante à renouveler dans d'autres établissements scolaires de la CARF ! *NN / PS*

### **Colline et lacets du Domaine Cernuschi- Latournerie : demande de classement en conservatoire naturaliste, paysager et hydraulique**

Dans le PLU de Menton, l'ASPONA a obtenu le classement des Lacets Cernuschi comme « ouvrage d'art remarquable ». Un arrêté municipal du 17 avril vient d'ouvrir la révision du PLU, principalement pour intégrer l'Unité Touristique Latournerie et le projet municipal de construction d'un parking et d'une salle multiplex sur l'avenue Cernuschi. Avec le GIR Maralpin et l'association transfrontalière OdP-TRIP, l'ASPONA demande le classement de l'ensemble Pigautier du Domaine Cernuschi en tant que « conservatoire naturaliste, paysager et hydraulique ». Cet espace remarquable (bulletin 3/17) nous semble parfaitement remplir les critères pour une protection : au titre des sites littoraux de Nice à Menton (inscrits depuis 2013) ; des abords de monuments historiques (Winter et Riviera Palaces) ; des servitudes paysagères en lien avec la colline dite « de la Vierge » ; de sa végétation endémique des grès de Menton (arbousiers, myrtes, cistes, charmes-houblon (*ostrea carpinifolia*), chêne-yeuse, figuiers, ...) ; de son inscription dans un itinéraire de déplacement doux ; du respect de la trame verte et bleue ; et de la présence de cavités typiques géologiques (« barmes ») servant de refuges à des espèces menacées. Le ministère de la culture se prononcera cet automne. JM / NV

### **Schéma de Mise en Valeur de la Mer : Et si on s'inspirait des autres communautés littorales provençales ?**

Avec FNE 06, l'ASPONA accueille pour un stage en mai et juin, **une étudiante de l'université de droit de Nice** (Master 2 Droit de l'environnement des espaces et ressources maritimes et de l'aménagement du littoral). Léa Quarta analyse la prise en compte des enjeux juridiques dans la protection du littoral dans les documents d'urbanisme. En s'inspirant des autres collectivités « en pointe » sur le sujet, **Métropole de Toulon et Communauté d'agglomération du golfe de Saint-Tropez**, elle nous aidera à faire des propositions pour enrichir le SCOT de la Riviera française en préparation pour prendre en compte les enjeux littoraux et maritimes. Elle rencontre aussi de nombreux responsables administratifs (CARF, métropole de Nice, Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux, Direction Régionale de l'environnement, Pôle maritime de la Préfecture). FL / MO



### **Contenir l'étalement urbain d'ici 2030**

La CARF prépare son programme local pour l'habitat (PLH) à l'horizon 2030. Sans attendre la consultation publique, l'ASPONA a transmis au Président de la CARF et à la Préfecture son analyse et ses propositions pour stopper l'inflation des résidences secondaires, freiner le grignotage des espaces agricoles et naturels, et engager une véritable stratégie d'amélioration de la qualité de vie dans les logements des centres historiques et dans les « passoires thermiques » des années 1960-70. Voir le détail de nos propositions (<http://aspona.org/PLH.htm>) FL

**DERNIERE MINUTE** : Sur le chantier du Vista, hélicoptères, marteaux piqueurs et méga-engins créent un bruit assourdissant. Pour l'ASPONA, les nuisances sonores doivent aussi être prises au sérieux. *A suivre à la rentrée.*

### **Pour poursuivre ses activités l'ASPONA a besoin de vous !**

#### **Bulletin d'adhésion, de renouvellement ou de don :**

ASPONA, BP 17, 06501 – MENTON Cedex

e-mail : [info@aspona.org](mailto:info@aspona.org)

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : e-mail : @

Je déclare adhérer à l'ASPONA et je règle la cotisation de 30€ (20€ pour étudiants et chômeurs)

Date : Signature :

Cotisation déductible en partie de vos impôts – Un reçu vous sera envoyé sur demande